



COMPTE RENDU
CONSEIL LABORATOIRE
du mardi 18/02/2014

Le Conseil du laboratoire du LEGI s'est réuni en session plénière le mardi 18 février à 16 heures dans la salle de réunion K108, bâtiment K du LEGI, sous la présidence de Monsieur Achim WIRTH, Directeur du laboratoire.

ORDRE DU JOUR

1. Informations.
2. Pôle UGA.
3. Evaluation.
4. Fermeture pédagogique.
5. Avancement ITA.
6. Evolution du service patrimoine de l'ENSE3.
7. Mission de Gabriel MOREAU.
8. Chaire ALSTOM.
9. Places stagiaires.
10. Atelier mécanique.
11. Rangements.
12. Inauguration des nouveaux bâtiments + CORIOLIS

	PRESENTS	REPRESENTES PAR	ABSENTS
<i>Membres de droit</i>			
WIRTH	X		
FRANC	X		
<i>Membres élus et nommés</i>			
BALARAC		GONCALVES	
GENNAI	X		
GONCALVES	X		
GOVART	X		
KRUMENACKER	X		
LAGAUZERE		GOVART	
MARTY	X		
MORDANT	X		
SOMMERIA	X		
THIBAULT	X		
<i>Membres invités</i>			
BOURGOIN (EDT)	X		
DELON			X
CHAUCHAT (MEIGE)	X		
MAITRE (ENERGETIQUE)	X		
VANDENBERGHE (EXP)			X
VIGNAL (INS)	X		
Equipe MOST	X	BEGOU	

1. Informations :

Le Directeur du laboratoire précise que le conseil de laboratoire a un rôle consultatif mais également une fonction d'évaluation de la Direction. Il est également précisé que les réunions se feront de manière plus fréquentes.

2 Pôle UGA :

Il est évoqué la restructuration de l'université autour de l'Université Grenoble Alpes avec un pôle SMINGUE divisé en deux nouveaux pôles, un premier pôle rassemblant les thématiques OSUG et Particules élémentaires et un second rassemblant l'ensemble des autres thématiques et dont le nom provisoire est "de la matière au dispositif ». Le LEGI, de part sa recherche, sera rattaché principalement au pôle « matière et dispositif » et secondairement à l'OSUG. La mise en place des pôles doit s'effectuer rapidement en raison de l'évaluation des laboratoires et de leur rattachement à un pôle. Thierry MAITRE demande si le LEGI et le seul laboratoire avec une double appartenance. Achim WIRTH précise que le LEGI n'est pas le seul dans ce cas. Les membres du conseil sont d'accord pour figurer au sein des deux pôles.

3 Evaluation du laboratoire :

Le laboratoire fait partie de la vague A, le rapport est à déposer officiellement pour le 15 octobre mais tout doit être fini et remis au pôle « PEM » fin juin. Achim WIRTH présente le nouveau comité d'évaluation « Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur » succédant à l'AERES. Les contours de ce nouveau comité ne sont pas encore précisés par les instances d'évaluation. Le laboratoire sera évalué dans leur future structure ce qui implique que l'équipe MEOM ne sera pas présentée dans le rapport du laboratoire. Achim WIRTH souhaite que l'évaluation soit basée sur les chefs d'équipe et sollicite le conseil sur la préparation de l'évaluation. Il en découle que le LEGI se réunira, pour la journée du laboratoire, en assemblée générale fin mars et que chaque chef d'équipe présentera son équipe lors de cette journée. Une demi-journée prospective aura lieu début avril entre permanents. Julien CHAUCHAT évoque le timing serré de ces réunions.

Suite à la demande de Jean-Paul THIBAUT, Achim WIRTH précise que le document final d'évaluation sera réduit par rapport au précédent avec une suppression des notes remplacées par un rapport écrit. Les laboratoires seront alors répartis en trois classes. Les fiches individuelles et le taux de produisant seront également abandonnés.

Jean-Pierre FRANC précise les six critères retenus pour l'évaluation : production et qualité scientifique, rayonnement et attractivité académiques, interactions avec l'environnement social, économique et culturel, organisation et vie de l'entité, implication dans la formation par la recherche, stratégie et perspectives scientifiques pour le prochain contrat.

Laurent KRUMENACKER évoque la participation des doctorants dans l'évaluation.

Achim WIRTH précise que suite à une réunion sous l'égide du CNRS, il est mentionné que les UMR constituent une brique fondamentale de la recherche.

4 Cotisation TEC21 :

Alain CARTELIER, responsable scientifique du LABEX TEC21, a demandé aux laboratoires rentrant dans le périmètre du LABEX une participation financière de 250 € par chercheur soit pour le LEGI 12000 €. Un débat s'ouvre autour de cette cotisation notamment sur l'objectif de cette demande. Il est évoqué de pérenniser TEC21 au-delà de la durée du LABEX ; Achim WIRTH précise qu'un LABEX court pour une période donnée et qu'il n'a pas vocation à être pérenne. Il est cependant reconnu l'impact non négligeable du labex au sein du LEGI. Il est décidé que le LEGI ne versera pas de cotisation au LABEX.

5 Budget 2014 :

Les dotations des différentes tutelles ne baissent pas, mais n'augmentent pas pour cette année. Achim WIRTH précise qu'il est important de dépenser régulièrement les sommes allouées et insiste sur un pourcentage de dépenses de 60% avant fin juin.

Les grandes lignes budgétaires sont présentées, les dotations aux équipes et services seront avancées prochainement.

6 Fermeture pédagogique :

G INP impose des fermetures pédagogiques tout au long de l'année. Achim WIRTH précise que le bâtiment K sera officiellement fermé mais l'accès sera possible pour la période des vacances d'hiver de 8h30 à 17h. Toute personne désirant rentrer dans ce bâtiment devra obligatoirement inscrire son nom, prénom, portable et bureau sur

la vitrine de la cafétéria. Il est précisé que durant cette période, aucune expérience ne sera autorisée et que chaque personne sera sous sa propre responsabilité.

7 Avancement ITA :

Achim WIRTH précise que les dossiers sont relus par les membres de la commission paritaire. Jhoan GENNAI insiste sur le fait qu'il est important de connaître les membres des commissions afin d'avoir un retour sur l'appréciation des dossiers. Achim WIRTH souligne qu'il est important de participer à des formations spécifiques et que pour obtenir un avancement, il est indispensable d'avoir déjà des fonctions d'un niveau supérieur par rapport à son grade.

8 Service patrimoine ENSE3 :

Sylvie Tharze est la nouvelle responsable du service patrimoine de l'école.

La question se pose avec le déménagement de l'ENSE3 et du devenir de Jean-Marc DESCOURS. Il serait finalement souhaitable que ce soit les services centraux de G INP qui gère directement le LEGI. Jean-Paul THIBAUT précise que les services techniques de l'ENSE3 ne sont pas dimensionnés pour gérer le site.

En ce qui concerne la possibilité que le laboratoire dispose d'un personnel technique, il est précisé que Grenoble INP ne donnera pas de poste de ce type. Le seul moyen serait de financer un poste sur les crédits du laboratoire, ou de mutualiser ce poste avec le laboratoire 3SR afin de partager le coût financier.

9 Mission de Gabriel MOREAU :

Gabriel MOREAU part en mission en Argentine pour une durée de 5,5 mois. Il souhaite faire plus de développement et moins de réseau. Il continuera à exercer certaines de ses fonctions à distance.

10 Chaire ALSTOM :

Un débat s'ouvre autour de la participation du LEGI au sein de la Chaire ALSTOM et des retombées scientifiques et financières pour le laboratoire. Il est précisé que la Chaire doit fournir un certain nombre de thèse.

Jean-Pierre FRANC propose de rencontrer les responsables scientifiques d'ALSTOM afin d'évoquer la collaboration entre ALSTOM et le LEGI.

11 Places stagiaires :

Achim WIRTH informe l'assemblée que 8 nouvelles places « stagiaires » sont disponibles suite au départ de la société HYDROQUEST

12 Atelier mécanique :

Les locaux de l'atelier mécanique, largement utilisé par le LEGI, doivent être transférés mais le lieu n'est pas encore précisé. Il est mentionné que la structure actuelle du bâtiment est dans un mauvais état. Le risque de fermeture n'est pas à exclure en cas d'incident.

13 Rangements :

Afin de désencombrer le laboratoire, notamment les circulations, une benne est mise à disposition du personnel. Ce travail nécessite l'investissement de l'ensemble des membres du laboratoire.

14 Inauguration des nouveaux bâtiments + CORIOLIS

Achim WIRTH confirme qu'une inauguration des locaux aura bien lieu ; celle-ci s'effectuera suite à la réception de la plateforme CORIOLIS.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17H45.